

## Compte-rendu CNC du 2 juillet 2016

---

**Présents :** GATIGNOL Jean, MARTINEZ Olivier, RUAUX Dominique, ROUSSEL Cécile, DUBOST Laurent, TIRARD Thierry, RANNOU Philippe

**Absents excusés :** CHAIGNET Marc, CLAISSE Eric, BLANC Pascal, PLAQUIN Patrick, URRUTIGOITY Martine, Loïc FAUQUEUX

**Absents non excusés :** DELORME Bruno

### 1. Accueil des participants, point sur les membres actifs du CNC

Trois membres mettent fin à leur rôle de commissaire, URRUTIGOITY Martine, Ulysse MUNOZ et Patrick PLAQUIN, nous regrettons leur décision et les remercions pour leur collaborations durant toutes ces années.

Marc CHAIGNET a été nommé officiellement commissaire lors du championnat de France à La Rochelle les 26 et 27 mars 2016.

Il est demandé aux présidents de région de communiquer auprès de leurs clubs sur la nécessité de trouver de nouvelles bonnes volontés pour œuvrer au poste de commissaire (avec nécessité préalable d'être AN2).

### 2. Approbation compte-rendu CNC juin 2015

Compte-rendu approuvé, mettre en ligne le document.

### 3. Nomination des commissaires sur les compétitions 2016-2017

<i>Intitulé</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Commissaire</i>
Manche 1 D1M et D1F	5 et 6 novembre 2016	Montluçon	Cécile Roussel
D1M Manche 2 et D2F	11 et 12 mars 2017	Le Puy en Velay	Laurent Dubost
Manche 3 D1M et D1F	2 au 4 juin 2017	Montluçon	Dominique Ruaux
D2M et D3F	15 et 16 avril 2017	Clermont Ferrand	Marc Chaignet
D3M	10 et 11 juin 2017	Saint Brieuc	Philippe Rannou
D4M	17 et 18 juin 2017	Compiègne	Olivier Martinez
Juniors/Minimes	25 et 26 mars 2017	Mulhouse	Pascal Blanc
Benjamins/Cadets	6 et 7 mai 2017	Lagny	Thierry Tirard
Masters	11 et 12 février 2017	Montluçon	Eric Claisse /
Coupe des régions	11 et 12 février 2017	Montluçon	Thierry Tirard

### 4. Règlementation (mise à jour)

- L'intitulé de l'article Fr.1.5 est modifié en « Définition des catégories d'âges et des conditions générales des championnats de France »  
Il convient de reprendre le tableau pour anticiper les saisons à venir (pour action CNA)
- L'article Fr.1.9.4 doit être modifié de la manière suivante «les équipes mixtes sont interdites (exceptées les équipes juniors, jeunes, D4 et masters)»
- Il est demandé au CNI de réfléchir à l'opportunité de supprimer l'impossibilité pour un club de présenter 2 clubs au sein d'une même division

- Saisine par le CNA, Article FR.3.6.2: le CNC ne valide pas la proposition du CNA et propose la rédaction suivante :  
Fr.3.6.2 - Avant le début de chaque match, un représentant du club doit venir valider la feuille de match (vérification des joueurs et n° de bonnets). Après le début du match, si une irrégularité est constatée (joueur non inscrit, mauvais n°de bonnet...), le jeu est arrêté le capitaine doit quitter le match sans pouvoir être remplacé, et ne pourra réintégrer le match qu'après validation par l'arbitre principal. Pendant ce temps, le jeu est relancé sur un coup-franc contre l'équipe fautive
- Fr 5.4 : la rédaction doit être revue de la manière suivante « le responsable d'arbitrage doit choisir des arbitres non joueurs dans la manche ou dans aucune autre se déroulant... »
- Fr 7.1.4 et 7A Fr : « La profondeur doit être comprise entre 2 m et 3,65 m, avec une tolérance de +/- 10 % après approbation du Commissaire National des compétitions. Les bassins de moins de 2 m devant être considérés comme "rapides et sûrs" par le Commissaire National des compétitions. »
- F1.4 - Un forfait sur la manche d'automne entraîne une interdiction de participer à la manche d'été ou à la deuxième division, y compris en équipe bi-club. Un forfait sur la manche d'été entraîne une interdiction de participer à la manche d'automne la saison suivante.
- L'article F1.6 est supprimé
- L'article F2.4 est modifié comme suit : Les clubs possédant 2 équipes peuvent faire participer leur équipe seconde à la division 2 sous réserve que leur équipe 1ère soit monoclub. Cette équipe peut être bi-club. Cette équipe peut être constituée en bi-club d'une même région. Si elle termine aux deux premières places, sera sélectionnée l'équipe suivante (non équipe 2) au classement pour participer à la manche d'été.
- L'article F3.2 est ainsi modifié : Les clubs possédant 2 équipes peuvent faire participer leur équipe seconde à la division 3 sous réserve que leur équipe 1ère soit mono club. Cette équipe peut être constituée en bi-club d'une même région.  
Les articles suivants doivent être renumérotés.
- L'article F3.2 est ainsi modifié : Les équipes tri clubs sont autorisées sans contrainte de région
- L'article F3.5 est ainsi modifié : Les 2 premières équipes augmentent le quota de leur région d'une équipe chacune en division 2 la saison suivante.  
En cas de bi-club ou de tri-club de régions différentes, le quota sera accordé à la région la plus représentée au sein de l'équipe. En cas d'égalité, le quota sera attribué à la région de l'équipe ayant fourni l'encadrant de l'équipe.
- L'article R1.2 est ainsi modifié : Une équipe régionale est composée de: joueurs issus de trois clubs minimum, sauf pour les régions qui comptent moins de trois clubs au championnat régional de l'année.
- L'article R1.3 est ainsi modifié : Pour les régions comptant moins de trois clubs en championnat régional de l'année, on autorisera une sélection issue du regroupement de 2 régions, à la seule condition que dans chaque région concernée il y ait moins de trois clubs.
- L'article R1.4 est supprimé

- Saisine du CNA : le CNC valide la proposition du CNA de formulation de l'article Fr.10.1.1 : Quand un capitaine d'équipe ou un responsable d'équipe émet une protestation à propos de la conduite du match durant son déroulement, l'arbitre principal peut, à sa discrétion, arrêter le jeu, consulter les arbitres aquatiques, et autant de personnes qu'il est nécessaire, considérer les faits relatés, annoncer sa décision, et faire reprendre le jeu.
- Demande au CNA : dans l'article 10.2 modifier « appel » et « demande » par « réclamation »
- L'article Fr 3.1.2 est ainsi modifié : Si un joueur n'a jamais joué dans les équipes supérieures (en régional et national), il pourra être testé sur un des championnats suivants : M1-M2-M3 de D1 ou D1F ainsi que D2-D3-D4-D2F (sans comptabiliser le nombre de matchs en national ou jusqu'à ≤ 7 matchs en régional). A l'issue du test, le joueur terminera la saison exclusivement dans l'équipe supérieure ou initiale.

## 5. Fiche d'encadrement – Communication avec le CNI et le CNA - implication des CRHS

Très bon retour du CNA et du CNI sur la transmission des informations sur les listes d'arbitres et des encadrant. Encore des retards dans la transmission des fiches d'encadrements et des erreurs dans les personnes inscrites. Pour rappel, c'est une obligation pour toute équipe participant à un championnat régional. Demander aux CRHS d'être plus vigilant sur le mode de remplissage des formulaires envoyés par le CNC

## 6. Fichier suivi joueur

Thierry a commencé à diffuser le fichier sur certaines régions. Retour positif, y compris pour les présidents de CRHS concernés. A poursuivre la saison prochaine afin de réellement évaluer les effectifs au plan national et suivre efficacement les compétiteurs.

## 7. Résultats des championnats régionaux

Certains comités ne respectent toujours pas les délais pour terminer leur championnat régional. Thierry émet des doutes sur l'organisation réelle de ceux-ci pour certaines régions.

## 8. Point sur les groupes de travail des grilles de matchs

Il faut revérifier l'ensemble des modèles de grilles et notamment les formules Excel. L'ensemble des grilles seront déposées sur la Dropbox commissaire pour archivage.

Grilles à revoir : grille 42 (Pascal et Thierry), Grille à 13 (Hervé et Pascal), grille 56 (Jean et Olivier), grille à 8 M1 (Jean et Olivier), grille à 8 M3 (Jean et Olivier), grille à 10 (Julien CHAPEYROUT de Fontenay et Thierry)

Objectif : 31 octobre 2016

## 9. Gestion des championnats juniors et jeunes

Il faut appliquer la réglementation qui limite à 12 le nombre d'équipes par catégorie :

- Les équipes 2 ne seront plus acceptées sauf en cas de places vacantes à l'issue des préinscriptions.
- Il ne sera plus accordé aucune dérogation aux équipes non préinscrites
- Dans le cas de plus de 12 équipes préinscrites, priorité sera donnée à la diversité des régions à représenter. Les régions présentant le plus d'équipes préinscrites pourront se voir refuser l'inscription des équipes les moins bien classées à l'issue du classement national de la catégorie concernée l'année précédente.

Proposition CNI/CNHS pour la saison 2017/2018 : regrouper les championnats benjamins/minimes et cadets/juniors afin d'améliorer la qualité des championnats jeunes (terrains, homogénéité des équipes)

Concernant les conditions d'arbitrage pour inscrire des équipes en championnat jeunes :

- Un AN2 sera demandé pour tout club présentant une équipe en championnat jeune ou junior (yc pour chaque équipe se présentant en bi club)
- A partir de 3 équipes inscrites en championnat jeunes ou junior, 2 AN2 seront demandés au club

Concernant les conditions d'encadrement pour inscrire des équipes en championnat jeunes :

- A partir de 2 équipes inscrites en championnat jeunes ou junior, 1 initiateur par équipe supplémentaire sera demandé
- Dans le cadre de la composition d'une équipe bi-club, un initiateur sera demandé au club ne disposant de l'EF1

## 10. Bilan des compétitions saison 2016

Manche 1 : (Pascal)

Il est confirmé que la présence du tampon sur le certificat médical n'est pas nécessaire.  
Il serait utile de rajouter à minima l'adresse du médecin.

Masters/Coupe des Régions : (Eric)

Pas de rapport du commissaire

Toujours des difficultés pour obtenir la composition des équipes sur la coupe des régions.

Le principal problème concerne les joueurs qui participent à la fois en masters et en coupe des Régions.

Le CNC propose de nouveau qu'aucun joueur ne peut participer à deux championnats (y compris coupe des régions) se déroulant simultanément. [Pour vote à la CNHS d'automne](#)

Manche 2 + D2F : (Patrick)

Il faut être vigilant sur les horaires portés dans les livrets d'accueil faits par les clubs. Il y a souvent discordance entre les horaires de début de journée mentionnés sur le livret et les grilles de match.

Il est rappelé que la majorité des grilles débute à 9h30.

Il est demandé au CNA de clarifier l'usage ou non de la vidéo en appui des décisions arbitrales.

Le CNC se positionne plutôt favorablement sur le sujet, tout en précisant que l'usage de la vidéo ne devra pas être autorisé en cours de match.

Minimes / Juniors : (Marc)

Pas de rapport du commissaire et ce malgré les relances de Thierry

Les informations remontées témoignent d'un manque de rigueur et d'incohérences dans la gestion du championnat. De nombreux points à régler dès la première journée, sans oublier en amont toutes les modifications de grilles suite à de nombreux changements de dernière minute et des contraintes horaires pas suffisamment anticipées de part les organisateurs et le CNC. Un grand merci aux organisateurs qui ont su répondre aux demandes du commissaire national et être très réactifs. Très bonne organisation du club de La Rochelle.

La question du nombre d'équipes en championnat jeunes doit impérativement être reposée.

Benjamins/cadets : (Cécile)

RAS Organisation d'une grande qualité, excellent retour de l'ensemble des participants

Manche 3 : (Thierry)

Une fois de plus, gros problème sur l'acheminement du matériel, mise en place des terrains le vendredi matin, un grand merci à l'ensemble des bénévoles du club de Hyères qui ont tout fait pour que ce championnat se déroule le mieux possible. Et merci aux clubs de PESSAC, Toulouse, Fontenay-Trésigny et Clermont Ferrand pour l'acheminement de matériel et l'aide apportée pour la réalisation de cette compétition.

5 joueurs dont 2 étrangers se sont vu refuser leur certificat médical ; grâce à la présence de Sylvain RENARD médecin, ils ont pu obtenir un certificat conforme.

Merci à Rémy Gillet pour le prêt du matériel vidéo. Retransmission avec quelques soucis sur l'ensemble de la compétition, plus une qualité de l'eau insatisfaisante, tant pour les officiels que les compétiteurs.

De nombreux blessés, dont un très grave le 2<sup>ème</sup> jour qui a été hospitalisé, déchirure dans le dos sur plus de 10 centimètres avec la ligne de touche prêtée par PESSAC. Arrêt du match pour démonter la ligne afin de mettre des protections plus efficaces que celles existantes. Lors de cette deuxième journée, suite à l'arrivée d'orages, obligation d'évacuer tout le monde pendant 45 minutes. Bonne compréhension des compétiteurs qui ont aussi acceptés de jouer les matchs en fin de soirée. Les instances fédérales représentées par Jean ESCALE du comité Corse a été très satisfait par l'ambiance et l'exemplarité de notre discipline. A noter qu'une banderole de la CNHS a été retrouvée au bout de 3 ans chez un des membres du club de Hyères.

Conclusion, être très vigilant sur le contrôle du matériel, sachant qu'il y eu des antécédents sur un précédent championnat et ne plus faire de compétition en bassin extérieur sauf avec une organisation plus appropriée pour l'ensemble des équipes et des officiels (type tonnelle pour chaque équipe et aire de replis accessible).

Un problème d'horaire sur la cérémonie de remise (attente d'1h20 en plein soleil pour l'ensemble des équipes). Pour rappel, c'est la fiche d'accueil diffusée sur le site de la CNHS qui fait foi pour les protocoles.

D4M : (Philippe)

Problème de la constitution de l'équipe de Montauban avec 6 joueurs transférés de Cahors et 2 du Puy en Velay dont au moins l'un avait participé au championnat régional avec le Puy 2

L'équipe de Montauban a été déclassée en fin de championnat (alors que l'équipe remportait ce championnat) Dans ce cas, il est acté que l'équipe déclassée ne pourra, en aucun cas, être récompensée à la remise de prix.

Patrick PLAQUIN, Laurent BERNARDI et Pascal BLANC, en qualité de présidents de région, demandent une sanction à l'encontre de Yoann CASTELLA.

Il est proposé à la CNHS d'automne :

- Courrier de rappel au club du Puy
- 1 an de suspension de tout championnat de France pour le club de Montauban
- 1 an de suspension de tout championnat (régional et national) pour les 2 joueurs incriminés (Julien Pierre FERRERO et Yoann CASTELLA)
- Courrier de rappel à Marc CHAIGNET en sa qualité de président de région

D2M : (Laurent)

Les attestations d'assurance généralistes sont acceptées si elles mentionnent les activités sportives.

D3M et D3F : (Laurent)

Il est demandé un rappel aux clubs en charge de l'acheminement du matériel (notamment de la valise du commissaire) d'arriver sur place avant l'heure d'arrivée demandée aux équipes

Il est rappelé que les bobos sont à la charge des clubs, seules les urgences médicales sont gérées par le commissaire.

Il est demandé au CNA de statuer sur les règles à appliquer sur les bonnets personnalisés.

En division promotion, il est demandé de privilégier le nombre de matches sur la durée.

La réglementation relative à la D3F doit être étayée pour être plus explicite

Il est demandé au CNA de réfléchir à une gestuelle spécifique à la mort subite (notamment lors des retraits de joueurs)

Réclamation portée sur le déclassement de Cagnes sur Mer suite à l'absence de tout représentant du club à la cérémonie de remise des médailles : le commissaire ayant confirmé avoir démarré avant 18h00, la réclamation est rejetée.

A soumettre à la CNHS : une dérogation pourra être accordée dans le cas où un justificatif détaillé de l'impossibilité de rester sera fournie par le club au commissaire national de compétition au plus tard 8 jours avant le début de la compétition.

## **11. Attribution des quotas pour la saison prochaine**

La Nouvelle Calédonie a demandé à intégrer la D4. Un quota leur est attribué (la fusion de la région PACA et CA permettant cet octroi).

## **12. Compte rendu de compétition, cahier des commissaires et revue Subaqua**

Le cahier des commissaires n'a pas été intégralement rempli cette saison.  
Peu d'articles ont été transmis à Subaqua. Il faut continuer de veiller à la rédaction d'un article par championnat (à privilégier par l'organisation).

### 13. Candidature nouveau commissaire et poste commissaire national

Gérald LEVEQUE (Compiègne) souhaiterait être candidat mais n'est qu'AN1  
Thomas ROUSSEL et Sabrina BEZGHICHE sont candidats et seront donc testés sur la saison prochaine  
Thomas sera testé sur le championnat benjamins/cadets à Lagny, Sabrina sur la D4 à Compiègne.

Thierry confirme l'arrêt de ses fonctions en avril prochain. **Il convient donc de trouver un nouveau commissaire national.** Si aucune personne ne se présente à l'AG électorale, Thierry s'engage à terminer la saison en cours avec le soutien de Cécile.

Jean propose la création d'un poste de secrétaire chargé de l'organisation des compétitions (à proposer à Gérald LEVEQUE) et d'y adjoindre un responsable du matériel (rechercher volontaire).  
Il faut préparer très rapidement les fiches de poste correspondantes (Jean pour échanges ensuite avec Cécile et Thierry)

### 14. Questions diverses :

Pas de questions

A 17h40, l'ordre du jour est épuisé.  
La réunion est levée.

Merci à Jean GATIGNOL pour la mise à disposition de ses locaux et l'organisation.

Prochain CNC : 24 juin ou 1<sup>er</sup> juillet 2017 ?  
**Les membres du CNC sont priés de communiquer rapidement leur disponibilité sur ces deux dates**